



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

17 août 2026

SENAT/OUVERTURE DE LA 2^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE : **TROIS LOIS EN EXAMEN POUR ADOPTION**

Lomé, 17 août (ATOP) - Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué a ouvert, le lundi 17 août à Lomé, la deuxième session extraordinaire de l'année. C'était en présence du ministre des Relations avec le parlement et les Institutions, Bawara Gilbert.



Le ministre Bawara



M. Barqué (en bazin) et ses collaborateurs direct

Cette session, sera consacrée à l'adoption de trois lois. La première est relative à la création et à la gestion des aires protégées, la deuxième a trait à l'institutionnalisation des juridictions commerciales en République togolaise. La troisième loi soumise au vote des sénateurs concerne l'autorisation de l'adhésion du Togo à la convention, supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers.

Ces lois, une fois adoptées au Sénat, seront renvoyées à l'Assemblée nationale (AN) pour une dernière lecture et adoption définitive.

Le président Barqué a invité ses collègues à se constituer rapidement en commissions afin d'examiner et d'adopter en plénière ces lois dans les délais, pour permettre à l'AN de les adopter définitivement avant la fin de ce mois. ATOP/AR/BA/BV

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	2-8
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	8-30
<i>NOUVELLE DE L'ETRANGER</i> -----	31-32
<i>SPORTS</i> -----	33-36

ECHOS DE LA CAPITALE

2^E SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : **QUATRE LOIS ET DEUX PROJETS DE LOIS ADOPTES**

Lomé, 17 août (ATOP) – Les députés ont, adopté, en première lecture, deux projets de loi et quatre autres, définitivement, lors de la 3^e séance plénière de la 2^e session extraordinaire de l'année le vendredi 14 août à Lomé.

La session a été dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou, en présence du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits Humains, Pacôme Adjourouvi et son collègue en charge de l'Energie, Koffi Eklo.



Les députés lors du vote

Les projets de loi adoptés en première lecture

Après examen et débats, les députés ont adopté le premier projet de loi du 10 décembre 2018, modifiée par la loi du 7 janvier 2020 relatif à la réforme de la loi instituant les juridictions commerciales. L'adoption de cette loi vise à renforcer l'efficacité de la justice commerciale, à travers la maîtrise des délais, la sécurité des échanges électroniques et la prise en compte des exigences liées à la transformation numérique de la justice. Elle permettra d'adapter les droits nationaux aux droits de l'OHADA, de consolider l'attractivité du Togo et d'améliorer son classement.

Le deuxième projet de loi adopté concerne l'adhésion du Togo à la convention supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, adoptée le 5 octobre 1961 à la Haye aux Pays-Bas. Cette Convention institue un mécanisme simplifié qui substitue à la procédure traditionnelle de légalisation, une formalité unique : la délivrance d'un certificat normalisé dénommé « Apostille ». Cette convention, simplifie les formalités administratives tout en garantissant l'authenticité des actes publics. L'Apostille facilite également la prévention et le règlement des différends notamment, en matière commerciale, en simplifiant la circulation internationale des preuves documentaires telles que les extraits du registre du commerce et du crédit mobilier, les procurations, les actes notariés, les décisions judiciaires, les sentences arbitrales et les certificats administratifs.

L'adhésion du Togo à cette convention consolide son engagement en faveur d'une modernisation des services publics, conformément à la feuille de route gouvernementale 2026-2031 et les orientations de dématérialisation et d'intégration à l'échelle internationale. Le présent projet de loi permettra, non seulement, de renforcer la cohérence des politiques administratives et d'état civil avec les standards internationaux mais aussi de lutter efficacement contre la fraude documentaire, entre autres. Il comporte deux articles, le 1^{er} autorisant l'adhésion et le second portant exécution. La Convention quant à elle comprend un préambule et quinze (15) articles.

Les 4 projets de lois adoptés

Quatre lois autorisant l'adhésion du Togo aux conventions de Vienne visant à renforcer le cadre institutionnel de la sécurité nucléaire et radiologique ont été adoptés. La première loi autorise l'adhésion du Togo à la Convention sur la sûreté nucléaire, adoptée à Vienne, en Autriche le 17 juin 1994. La seconde porte sur la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, adoptée à Vienne, en Autriche le 5 septembre 1997. La troisième concerne la

Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, adoptée à Vienne, en Autriche le 26 septembre 1986. Quant à la dernière, elle autorise le Togo à adhérer à la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique adoptée à Vienne, en Autriche le 26 septembre 1986.

Le président de l'Assemblée nationale a souligné qu'à travers l'adoption du premier projet de loi, le gouvernement répond à une attente concrète, celle des commerçants, des entrepreneurs, des investisseurs, des travailleurs et de tous les citoyens qui aspirent à une justice plus lisible et plus accessible. « Nous pouvons désormais nourrir l'expérience d'une justice commerciale sûre et sécurisée pour l'entrepreneur et l'investisseur », a-t-il précisé. Le président Klassou a également



Le ministre Adjourouvi intervenant sur les projets de lois

relevé l'intérêt de l'adoption du second projet de loi. « L'apostille est, à la circulation internationale des actes publics, ce qu'est le passeport à un voyageur. Une garantie d'origine, un instrument de confiance, une clé de reconnaissance. Elle remplace une succession de formalités par une certification unique », a-t-il expliqué. Le président de l'Assemblée nationale estime qu'en proposant l'adhésion du Togo à la Convention apostille, le gouvernement fait le choix de la simplicité administrative, de la sécurité juridique et de l'intégration internationale. Il a ajouté que l'exécutif prépare une administration qui ne subit pas, mais qui anticipe et accompagne les citoyens. Prof. Klassou a salué la vision réformatrice du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, dont l'impulsion a permis de porter cette réforme d'envergure.

« A travers ces deux textes, c'est donc une même vision que nous poursuivons, une vision d'une justice plus moderne, plus rapide, plus accessible et plus proche des réalités économiques et sociales de notre pays. Une justice qui s'adapte aux nouvelles technologies », a indiqué le ministre Adjourouvi. Il a souligné que l'adoption de ces lois ne constitue qu'une étape, ajoutant que le véritable enjeu réside dans leur mise en œuvre effective. Le Garde des Sceaux a réitéré l'engagement du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer l'application de ces nouvelles dispositions.

ATOP/BA/MEK/KYA

GRAND LOME :

LA 8^E EDITION DE DUNENYO ZA CELEBREE SOUS LE SIGNE DE L'UNITE ET DU DEVELOPPEMENT

Lomé, 17 août (ATOP) – L'apothéose de la 8^e édition de Dunenyo Zà, fête traditionnelle et culturelle des communautés d'Agoè-Nyivé, Bè et Aflao, s'est déroulée le samedi 15 août à Lomé en présence du président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou, représentant le Président du Conseil. C'était dans une ambiance de ferveur populaire, de retrouvailles et de communion autour des valeurs culturelles et identitaires communes.

Organisé depuis 2017, Dunenyo-Za s'est progressivement imposé comme un rendez-vous majeur de la vie culturelle du Grand Lomé. L'apothéose a également réuni plusieurs personnalités, notamment des membres du gouvernement, des vice-présidents de l'Assemblée nationale, la gouverneure du District autonome du Grand Lomé, le préfet du Golfe, des maires, chefs de cantons, conseillers régionaux et municipaux, ainsi qu'une forte mobilisation des populations.

A travers les chants, danses et musiques du terroir, les communautés ont célébré leur histoire et leurs traditions. Elles ont réaffirmé leur attachement au vivre-ensemble. La fête a été aussi marquée par des prestations artistiques et culturelles mettant en valeur les richesses du terroir. Elle a ainsi offert aux populations un cadre de retrouvailles et de partage, en renforçant les liens de fraternité et de solidarité entre les communautés.



Les autorités, PA 3è de la gauche



Le ministre Tchiakpé

Le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac Tchiakpé, a salué l'importance de cette manifestation qui, selon lui, constitue bien plus qu'une simple fête. Il l'a présentée comme un espace de mémoire et de transmission permettant aux communautés liées par une histoire et un destin partagé, de célébrer leurs racines, d'affermir leurs liens et de renouveler leur engagement en faveur de l'unité et du développement.

Le ministre Tchiakpé a relevé que le développement véritable ne peut se construire sans mémoire, identité et cohésion. Il a, à cet effet, salué le thème de cette 8^e édition : « Avec Dunenyo Zà, valorisons la jeunesse et la femme, acteurs du développement durable ». Le ministre a estimé que ce thème rejoint la vision des pouvoirs publics qui placent les jeunes et les femmes au cœur du développement. M. Tchiakpé a rappelé les différentes initiatives engagées en faveur de l'autonomisation des femmes, de l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes. Il a également évoqué les efforts déployés pour améliorer les conditions de vie des populations du Grand Lomé, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'assainissement, de la mobilité urbaine et de la lutte contre les inondations.



La fête riche en couleurs



Procession des chefs traditionnels

Le président du comité fédéral de Dunenyo Zà, Dr Eloi Ayamenou a souligné que la manifestation est devenue une véritable synergie de compétences et un cadre de mutualisation des actions en faveur du développement communautaire. Il a insisté sur la nécessité de préserver et de transmettre les valeurs culturelles et identitaires aux générations futures. Selon lui, Dunenyo Zà constitue également un socle pour les actions de développement dans des secteurs tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Dr. Ayamenou a particulièrement insisté sur la valorisation de la jeunesse et de la femme.

Il a indiqué que leur implication est essentielle à la pérennisation de l'identité culturelle et au développement durable des communautés.

Le président du comité fédéral a, par ailleurs, rendu hommage aux chefs de cantons du Grand Lomé et aux premiers responsables de la faïtière Renaissance, Action pour le développement du Grand Lomé (RAD-Grand Lomé), présentés comme les promoteurs et fondateurs de cette initiative fédératrice.

Les organisateurs ont enfin exprimé leur reconnaissance aux autorités politiques et administratives, aux partenaires, sponsors, associations, membres de la diaspora ainsi qu'à toutes les bonnes volontés ayant contribué à la réussite de cette 8^e édition.

Duneny Zà entend ainsi poursuivre sa vocation de cadre de valorisation du patrimoine culturel, de transmission intergénérationnelle et de consolidation de l'unité entre les communautés du Grand Lomé.

ATOP/MG/SED/KYA

CULTURE/FESMA :

LA CHINE VALORISE SA TRADITION CULINAIRE



Dégustation

Lomé, 17 août (ATOP) - La tradition culinaire de la République populaire de Chine a été mise en valeur lors de sa journée célébrée le vendredi 14 août à Lomé, dans le cadre du Festival la marmite (FESMA) qui se déroule du 12 au 16 de ce mois.

Cette journée a été marquée par la dégustation des mets chinois, entre autres, le pain saucisse, le pain oréo, le ravioli, le name, la viande du canard, des jus et cocktail chinois, la boisson "JING" qui

renforce la vitalité humaine et des fours chinois.

Pour la Chine, cette journée est une opportunité pour présenter au public togolais le savoir-faire chinois dans l'art culinaire. Il s'agit par la même occasion de promouvoir les plats traditionnels culinaires de la Chine, afin d'amener le public togolais à y prendre goût.

« La journée de la cuisine chinoise, est très riche, diversifiée, cuisine régionale, mais surtout épicée comme chez nous. Nous sommes donc partis à la découverte et c'est un voyage par les sens et le goût. C'est la preuve aussi que la diplomatie, le rapprochement entre les peuples peut se faire aussi par la gastronomie », a laissé entendre le ministre chargé de la Culture Tchiakpé Isaac.

Pour l'ambassadrice de la Chine au Togo, Mme Wang Min, aujourd'hui est une journée très joyeuse parce que nous avons le plaisir de participer au FESMA qui a lieu au Togo. Elle a ajouté que la Chine y a participé en tant que pays d'honneur. « La chose la plus précieuse dans le monde c'est la cuisine. La Chine est un pays très vaste et riche en ressources. Les différentes conditions géographiques de différentes localités ont donné naissance à divers types de la cuisine chinoise. Je souhaite que le public togolais, en dégustant la nourriture chinoise connaissent davantage la culture chinoise à travers la cuisine chinoise », a fait savoir la diplomate.

L'objectif principal du FESMA est de valoriser le patrimoine culinaire africain, de promouvoir la consommation des produits locaux de la ferme à l'assiette et de positionner Lomé comme la capitale de la gastronomie en Afrique. Pour cette édition, le FESMA entend renforcer la valorisation des produits du terroir tout en développant les compétences des professionnels du secteur. Tout en s'ouvrant davantage à l'international, le FESMA poursuit sa mission de valorisation des produits locaux.

Des autorités administratives et politiques, dont l'ex-Premier ministre du Togo, Mme Victoire Tomégah-Dogbé ont pris part à cette célébration. ATOP/AR/BV/KYA

AGROALIMENTAIRE :

LA HAUQE VULGARISE 46 NORMES PRIORITAIRES POUR PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA QUALITE

Lomé, 17 août (ATOP) – La Haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE) organise, les 17 et 18 août à Lomé, un atelier de sensibilisation et de diffusion de 46 normes togolaises prioritaires pour promouvoir la culture de la qualité et des programmes de certification dans le secteur agroalimentaire.



M. Botré (au micro) ouvrant les travaux



L'assistance

Cette initiative est placée sous le thème « Diffusion des normes togolaises des filières agro-alimentaires prioritaires et des programmes de certification élaborés ». Elle bénéficie du soutien technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), financé par la Banque mondiale à travers ministère en charge de la Souveraineté alimentaire.

L'objectif est d'instaurer une véritable culture de la qualité au sein du tissu économique national, avec une attention particulière portée aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) de production et de transformation. Il s'agit aussi de garantir la santé des consommateurs, accroître la valeur ajoutée des produits locaux et positionner favorablement les transformateurs togolais sur les marchés national, régional et international.

Les participants seront outillés sur les 46 normes prioritaires qui constituent des références techniques destinées à accompagner les acteurs des différentes filières agroalimentaires dans l'amélioration de leurs pratiques de production et de transformation. Ils seront aussi édifiés sur les exigences relatives à la qualité et à la conformité de leurs produits. Ces acteurs recevront des dispositifs d'accompagnement sur mesure destinés à faciliter l'obtention de certifications reconnues pour les produits, procédés et services des entreprises participantes.

Le président de la HAUQE, Botré Essohanam, a exhorté les opérateurs économiques à une appropriation rigoureuse de ces outils. Il a rappelé que la démarche qualité ne doit plus être perçue comme une simple contrainte administrative, mais bien comme un vecteur essentiel de performance économique et de confiance auprès du grand public.

Le responsable de la composante nationale du FSRP, Edoh Koffi Nator, a réaffirmé l'engagement du programme à soutenir la résilience agricole du Togo. Selon lui, le renforcement des compétences et la certification des biens alimentaires constituent la clé de voûte de l'accès durable aux marchés à fort potentiel. ATOP/IS/SED/KYA

AFPMT :**LA PREMIERE EDITION DE « LA NUIT DES MEDIAS » CELEBRE L'EXCELLENCE DES FEMMES JOURNALISTES**

Lomé, 17 août (ATOP) –L'Association des femmes professionnelles des médias du Togo (AFPMT) a organisé la première édition de « La Nuit des Médias », le vendredi 14 août à Lomé. Cette cérémonie a été consacrée à la distinction et au rayonnement des



Les trophées



Remise du prix du ministre de la communication

femmes contribuant activement à la dynamique du secteur médiatique togolais.

L'événement a réuni des figures historiques de la presse nationale, et a reçu le soutien de plusieurs institutions, entre autres, le ministère de la Communication, la Haute autorité de régulation de la communication (HARC), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP).

Parmi les femmes distinguées figurent une journaliste sportive, responsable du site d'information www.Togofoot.tg, Mme Assogbavi Fifi, et Mme Koffi Eméfa, journaliste à la « Turkish Radio and Television » (TRT). Exprimant leur gratitude envers l'association, les récipiendaires ont salué une reconnaissance de leur engagement quotidien sur le terrain. Un prix d'honneur a été décerné au ministre de la Communication pour son accompagnement.



Le panel de discussion



Des participants

La présidente de l'AFPMT, Mme Elisabeth Apampa, a révélé que les femmes distinguées l'ont été sur la base de trois critères, notamment le mérite, l'excellence et la durabilité dans l'exercice du métier. La présidente Apampa a souligné les exigences particulières du secteur pour les femmes, appelant à une rigueur professionnelle constante. « Je le rappelle encore une fois, toutes ces femmes qui nous ont émerveillés, qui ont porté le secteur ne pourront pas en une soirée être distinguées. On prend la mesure de la chose. Donc c'est pour ça on a décrété qu'on fera aussi une petite tournée vers les aînées pour leur dire merci. Mais j'estime que cette première édition a beaucoup misé sur la qualité du travail qui se fait sur le terrain et pour dire merci à toutes ces femmes. » a-t-elle déclaré.

Dans la journée, une rencontre dénommée « Le village des médias » a été consacrée à un panel de discussion sur le thème « Femmes des médias : sensibiliser, agir, informer pour le développement durable ». Mme Apampa a indiqué que « Le village des médias » est une manière de montrer que tous les médias ont une facilité de se déplacer et d'être dans la proximité. « Nous aurons ici, juste après ce panel, des émissions en direct qui vont se dérouler. Et ensuite, vous allez échanger avec ces médias qui sont déjà positionnés pour vous parler de ce qu'ils proposent. Parce que le travail, c'est de montrer que même si le média est porté par un homme, au sein de l'organe, il y a des femmes tapies dans l'ombre, qui font des choses merveilleuses, pas forcément à l'écran », a déclaré la présidente de l'AFPM-Togo.

Les organisatrices ont par ailleurs annoncé une prochaine édition « plus grande », promettant de capitaliser sur les nombreuses recommandations recueillies lors de cette première rencontre pour en enrichir le format. ATOP/MD



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH / GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES :

LE PRA PRESENTE AUX COMITES REGIONAUX DE LA KARA

Kara, 17 août (ATOP) – Un atelier de diffusion du Plan régional d'adaptation aux changements climatiques (PRA) s'est tenu les 13 et 14 août à Kara. Il a été couplé du renforcement de capacités du comité régional du PRA (CR-PRA) et du comité de coordination du PRA (CC-PRA), sur la gouvernance climatique, le suivi-évaluation et à la formulation d'idées de projet d'adaptation.



Table d'honneur



L'assistance

L'atelier ouvert par le gouverneur de la région de la Kara, Général de Brigade, Adjitowou Komlan, président du comité régional du PRA, se situe dans le cadre du projet « Renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques au Togo ». Ce projet est mis en œuvre par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec le ministère en charge du Changement climatique à travers l'appui financier du Fonds vert pour le climat.

L'atelier a permis de vulgariser les PRA et de renforcer les capacités des comités sur l'élaboration des projets d'adaptation pour catalyser la mobilisation de financements climatiques nécessaires à la mise en œuvre des PRA. Les membres des deux comités ont

pris connaissance de la douzaine de fonds climatiques disponibles et échangé sur le document PRA qui s'étend de 2026-2030, avec un budget estimatif de 25.29800.000 FCFA. Ils ont aussi mis en place un cadre de mesures de performance d'exécution du PRA et son alignement au Plan national d'adaptation (PNA) afin de faciliter le suivi des initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans la région de la Kara.

Le gouverneur a salué les efforts des acteurs impliqués dans la gestion des risques liés aux changements climatiques. Le Général de Brigade, Adjitowou a appelé les différents comités à une synergie d'action afin de faire efficacement face à ces problèmes liés aux changements climatiques au niveau local.

Le représentant de la FAO, Dr. Hodabalo Pereki, coordonnateur national de NAP Readiness, a souligné l'importance pour les comités PRA de créer des rencontres de travail technique d'approfondissement et des réflexions, sur la mise en œuvre du Plan et son suivi régulier. Il a réitéré la disponibilité de la FAO à accompagner les efforts de planification de l'adaptation au changement climatique au niveau régional et national.

Le président du conseil régional de la Kara, Bakem Téba Blakinam a salué cette initiative qui vient renforcer les parties prenantes dans la recherche de solutions à la résilience des populations face aux changements climatiques.

Les CR-PRA et CC-PRA regroupent les autorités locales, les directeurs régionaux en charge de l'Environnement, des Solidarités, les leaders coutumiers et la société civile. ATOP/LER/TAL/BA



Gal Adjitowou recevant des mains Dr. Hodabalo un document symbolique du PRA

LE COL. ALLAHARE REMBENA KOMLAN PREND LES RENES DE L'EFOFAT

Kara, 17 août (ATOP) – Le Col. Allaharé Rémbéna Komlan a officiellement pris les fonctions de commandant de l'Ecole de formation des forces armées togolaises (EFOFAT) le samedi 15 août à Pya. Il succède au Col. Agba Napo Djourre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

L'instance solennelle, présidée par le Chef d'Etat-major des Forces armées togolaises (CEMG/FAT), Gal de brigade Allaharé Dimini a été marquée par la remise de l'étendard au nouveau commandant, précédée de la lecture de l'arrêté de nomination du 11 août et suivie d'un défilé militaire.

« Officiers supérieurs, sous-officiers et militaires des rangs, par le Président du Conseil, chef suprême des armées, vous reconnaissez désormais comme votre chef, le Colonel Allahare Rémbéna Komlan, ici présent et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous ordonnera pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires et d'observation des lois, ». C'est en ces termes que le CEMG/FAT a renvoyé le commandant école entrant à ses nouvelles fonctions.

Le Col Allaharé s'est engagé à prendre la destinée de cette prestigieuse école, promettant de remplir sa mission dans la discipline et le strict respect des orientations de



Le chef d'état major remettant le drapeau au nouveau locataire de l'école

la hiérarchie militaire pour l'intérêt supérieur des pensionnaires et de la nation. « Dans le contexte sécuritaire actuel que traverse la plupart des pays de la sous-région y compris notre cher pays le Togo, la formation des officiers doit être adaptée aux exigences de l'heure afin de répondre efficacement aux défis auxquels ils font face », a-t-il laissé entendre. Il a renouvelé sa gratitude au Président du Conseil et à sa hiérarchie pour la confiance placée en lui. Le commandant école entrant a félicité son prédécesseur pour la qualité du travail abattu et sollicité son éventuelle collaboration.



Le nouveau commandant école ouvrant le ton pour le défilé



Les officiers supérieurs saluant le passage du drapeau

Le commandant école sortant a exprimé sa reconnaissance aux autorités du pays pour la confiance, l'accompagnement, les orientations et le soutien dont il a bénéficié et qui ont permis à l'école de poursuivre sa mission dans les conditions favorables. Col. Agba Napo Djorre a rassuré son successeur de sa disponibilité pour la réussite de sa mission.

Ce cérémonial s'est déroulé en présence des officiers supérieurs des FAT, des autorités locales au rang desquelles, le gouverneur de la région de la Kara, ainsi que des membres de familles des deux colonels. Il a pris fin par un défilé militaire et la signature du procès-verbal.

Qui est le colonel Allaharé Rémbéna Komlan ?

Officier supérieur des FAT dont le parcours riche et remarquable témoigne de son engagement constant à servir la nation, le colonel Allaharé Rémbéna Komlan est reconnu pour son expertise dans le domaine de formation et de commandement.

Né le 09 septembre 1969 à Sokodé (région Centrale), il obtient son BAC II au collège militaire Eyadéma de Tchitchao et une Licence en Anglais à l'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé. Sa carrière militaire d'officier est marquée successivement par des formations à l'école militaire interarmes du Cameroun et à l'école d'infanterie au Sénégal, un perfectionnement en anglais au Ghana, le cours d'Etat-major au Togo et l'admission à l'école de guerre de Kenya. Avant sa nomination il était Chef de la division formation à l'Etat-major.

Officier de terrain, le Col. Allaharé Rémbéna Komlan a enrichi son expérience en participant à plusieurs opérations militaires en Afrique. Son engagement dans l'opération des Nations Unies pour la paix lui a valu deux médailles commémoratives des Nations Unies, ainsi que des distinctions honorifiques au niveau national. Il est marié et père de famille. ATOP/TAL/JK/BV

ZIO/DEVELOPPEMENT :

LES ACTEURS DE LA MARITIME ECLAIRENT SUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Tsévié, 17 août (ATOP) – Les acteurs de développement de la région Maritime ont été éclairés sur le contenu du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), le vendredi 14 août à Tsévié, au cours d'une rencontre de partage.

A l'actif du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, l'activité se situe dans le cadre de l'exécution de la Politique nationale d'aménagement du territoire (PONAT) adoptée en septembre 2009. Elle a permis aux différents acteurs de prendre connaissance du contenu du SNAT.



L'assistance



Le gouverneur (micro) appelle à s'approprier le SNAT

Le SNAT vise à corriger les dysfonctionnements structurels et à promouvoir un développement équilibré et inclusif à travers le pays. Cet outil technique sert de cadre de référence spatiale pour accompagner les grandes dynamiques impulsées sur l'ensemble du territoire national. Ces dynamiques concernent la transition agricole, numérique, logistique, environnementale, éducative et médicale. Le SNAT prend en compte les principales aspirations des populations pour une amélioration de leurs conditions de vie et d'existence.

Les participants ont été entretenus sur les six livrables du SNAT validés par tous les acteurs impliqués en janvier 2024. Il s'agit du rapport d'orientation méthodologique, du rapport bilan diagnostic, du document du SNAT, du dispositif de suivi-évaluation, de la stratégie de communication, et de l'Atlas de développement. Ils ont suivi un résumé synthétique du SNAT du Togo qui démontre, entre autres, les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces, les défis et enjeux puis les perspectives au niveau de la région Maritime.

Cette présentation a été suivie d'échanges et de partage d'expériences. Les acteurs de la Maritime ont été appelés à prendre en compte les orientations contenus dans le SNAT dans leurs politiques et programmes sectoriels de développement en vue du développement harmonieux, équilibré et durable que vise cet outil stratégique.

Le gouverneur de la région Maritime, Tairou Bagbiègue, a souligné que le SNAT met l'accent sur la nécessité de renforcer la protection des citoyens et d'accélérer la transformation nationale pour un Togo moderne et résilient. Il a invité les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, la société civile et le secteur privé à jouer un rôle actif dans sa mise en œuvre.

Le représentant du ministre en charge de l'Aménagement du Territoire, Dr Demakou Yendoubé, a dit que l'appropriation et la mise en œuvre du SNAT constitue un véritable défi en ce moment où l'aménagement du territoire est au cœur des plus hautes autorités.

Le président du conseil régional de la Maritime, Komla Edoh a reconnu que ce document est essentiel pour harmoniser les outils de planification régionaux et locaux, tels que les plans de développement communal et les plans directeurs régionaux.

Chaque acteur est reparti avec un kit des livrables. ATOP/BBG/SED/BV



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



LE NOUVEAU PLAN D'ACTION NATIONAL DE MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION 1325 VULGARISE A TSEVIE

Tsévié, 17 août (ATOP) – La direction du genre et des droits de la femme a organisé, les 13 et 14 août à Tsévié, un atelier de vulgarisation du nouveau Plan d'action national (PAN) de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la volonté du Togo de renforcer la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits, à la consolidation de la paix ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale. Elle vise à faire de la promotion de la paix et de la sécurité, une responsabilité partagée, en renforçant la participation des femmes, des jeunes et des acteurs communautaires à la prévention des conflits et à la consolidation d'un Togo pacifique et prospère.

L'atelier a réuni 25 participants de la préfecture de Zio dont les représentants des autorités locales et traditionnelles. Ces participants ont été entretenus sur le contexte et le contenu de la Résolution 1325 et des résolutions connexes de l'agenda. Les échanges ont également porté sur les acquis et les enseignements tirés de la mise en œuvre des deux précédents PAN, le processus d'élaboration du troisième plan ainsi que son contenu.

Le troisième PAN, validé en 2025 pour la période 2026-2030, intègre les nouveaux défis sécuritaires auxquels le pays fait face. Il met l'accent sur la prévention de l'extrémisme violent, le renforcement de la cohésion sociale et l'implication des femmes et des jeunes comme acteurs de paix au sein des communautés. Les participants ont, en outre, réfléchi aux conditions nécessaires à une mise en œuvre efficace du nouveau PAN, notamment l'appropriation du document par les différents acteurs, leur engagement et le travail en synergie.

La directrice du genre et des droits de la femme, Mme Kpensi Abidé a remercié les participants pour leur assiduité et leur implication dans les différentes sessions. Elle les a invités à servir de relais auprès de leurs communautés afin de favoriser une meilleure appropriation du nouveau PAN.

Les participants ont pris l'engagement de vulgariser autour d'eux les connaissances et acquis issus de l'atelier et de contribuer, chacun à son niveau, à la mise en œuvre effective du Plan.

Un ouvrage contenant le Plan d'action national pour la mise en œuvre des Résolutions 1325, 1820 du Conseil de sécurité des Nations unies a été remis aux participants afin de leur servir de document de référence.

La résolution 1325 est le texte fondateur sur l'agenda « femme, paix et sécurité » adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2000. Elle reconnaît l'impact disproportionné des conflits armés sur les femmes et exige leur participation active à tous les niveaux des processus de paix et de sécurité. ATOP/AM/BBG/SED



L'étape de la vulgarisation

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE « AVODEP » :

M. LELOUA LOMDOU KOMLA PREND LES RENES POUR TROIS ANS

Tsévié, 17 août (ATOP) – L'Association pour la valorisation des opportunités pour le développement entrepreneurial participatif (AVODEP) a désormais un nouveau bureau de 7 membres présidé par M. Leloua Lomdou Komla pour un mandat de trois ans,

renouvelable deux fois. L'élection a été faite à l'issue d'une assemblée générale constitutive, le samedi 15 août à Tsévié.



Membres de l'AVODEP



Le bureau exécutif central M. Leloua (1er de la droite)

Les travaux ont permis d'adopter les statuts et le règlement intérieur de l'association. Elle entend promouvoir le développement humain, économique et social durable à travers l'entrepreneuriat participatif, la formation professionnelle, la solidarité communautaire, la prise en charge sociale et l'accompagnement des populations vulnérables.

Le directeur régional de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire de la Maritime, Koku Agbedinu Adjaka a apprécié la démarche et félicité les membres du bureau. Il a convié ces derniers à travailler d'arrache-pied en vue d'un développement durable et inclusif.

Le président élu s'est dit très ému pour la confiance placée en lui par ses camarades et promis de travailler en synergie d'actions avec tous pour l'atteinte des objectifs assignés. Pour lui, la réussite de l'AVODEP dépendra de l'engagement de tous. Il a invité ses collaborateurs et les membres à travailler dans un esprit d'unité, de transparence, de solidarité et d'efficacité pour faire de l'association, un véritable réseau d'opportunités et d'actions au service des jeunes, des femmes, des personnes vulnérables et des communautés. ATOP/BBG/SED/BV

LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE CELEBREE A AGOE-NYIVE: UNE TABLE RONDE ENTRE JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Agoè-Nyivé, 17 août (ATOP) - La Journée internationale de la jeunesse a été célébrée à travers une table ronde organisée par l'Association scout du Togo (AST) du district d'Agoè-Nyivé, le samedi 15 août, à Cacavéli dans la préfecture d'Agoè-Nyivé.

La rencontre a réuni le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ), Batchassi Régis, l'expert jeunesse et développement administrateur social et culturel, Sessi Sefiamenou Yao, le président du forum national des jeunes de l'association scout du Togo, Douti Badian Lanènane, le commissaire général de l'AST Kolani Yendoupangue et les représentants de l'Association scout du Togo des six communes de la préfecture d'Agoè-Nyivé.

Cette journée est célébrée chaque 12 août et constitue un cadre d'expression, de réflexion et de plaidoyer pour les jeunes du monde entier. Elle est placée sous le thème « Différentes réalités, aspirations communes ». L'activité a pour objectif d'offrir un espace



Remise du don d'assainissement

d'échanges constructif et inclusif aux jeunes de la préfecture d'Agoè-Nyivé afin de faire émerger leurs besoins réels et de construire ensemble une vision d'avenir. Il est question aussi d'initier un débat ouvert entre jeunes scouts et non scouts sur leur parcours et défis respectifs afin d'identifier et synthétiser les priorités majeures des jeunes de la préfecture.



Des participants et panélistes

aspirations des jeunes au niveau du district. Il a ajouté que « la table ronde fonctionnera sous forme de démocratie participative, un atelier d'écoute active, animation par des méthodes participatives de modération, débats et travaux de groupe ».

Selon le commissaire préfectoral de l'AST « la jeunesse fait face à des réalités diverses : défis socio-économiques, accès à la formation, insertion professionnelle, engagement citoyen et préservation de l'environnement. Malgré ces parcours différents, tous partagent des aspirations communes à l'épanouissement, à l'équité et à l'impact positif au sein de leur communauté ». Il a souligné que c'est à cet effet que le district scout d'Agoè-Nyivé a organisé une table ronde visant à faire entendre la voix des jeunes, à collecter leurs idées et à traduire leurs priorités en actions concrètes.

La remise de dons d'outils d'assainissement à l'AST par le président du Centre nationale des jeunes, et des diplômes de reconnaissance aux Sieurs, Sessi Yao et Batchassi Régis ont clos la rencontre. ATOP/ASA/SED/KYA

KERAN/ SANTE PUBLIQUE :

DES ACTEURS DU DISTRICT PREFECTORAL S'IMPREGNENT DE L'APPROCHE "7-1-7"

Kantè, 17 août (ATOP) – Les acteurs du district sanitaire de la Kéran se sont imprégnés, le vendredi 14 août à Kantè, de l'approche "7-1-7".

Cette formation est organisée par la direction régionale de la Santé de la Kara en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'objectif est de renforcer les capacités des acteurs de surveillance, notamment les membres des équipes cadres et les responsables des formations sanitaires du district préfectoral de la Kéran, sur les différents aspects de cette approche. Il s'agit également de doter les bénéficiaires de cette formation d'outils nécessaires dans la mise en œuvre de ladite approche, en assurant une riposte efficace des épidémies et des événements de santé publique.

Les modules de la formation portent notamment sur la revue précoce des premières actions de l'OMS. Ces communications ont été suivies de témoignage sur la



M. Napo-Bitantem (debout) lors d'une des phases de la formation

gestion d'une épidémie dans le district de la Kéran (exemple de l'épidémie de la fièvre typhoïde) ainsi que de la réflexion sur la base de gestion de l'épidémie et l'approche "7-1-7".



La table d'honneur



Des participants

L'approche "7-1-7" permet d'identifier et de corriger en temps réel par un coût minime ou gratuit, les problèmes et les goulots d'étranglement ayant été négligés lors d'évaluations précédentes. Elle a été adoptée par le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique dans le cadre de sa stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et les situations d'urgence 2022-2030. Les résultats des projets pilotes ont démontré que l'approche "7-1-7" est réalisable dans divers pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible, afin d'améliorer les performances du système de sécurité sanitaire, en répondant efficacement aux épidémies.

La cérémonie a été présidée par le médecin lieutenant-Colonel Kotosso Awèréou, directeur régional du Centre des maladies infectieuses de la Kara en présence du chargé "Préparation aux urgences" à l'OMS-Togo, Dr Alassani Issifou, et du représentant du directeur préfectoral de la Santé de la Kéran, Tchangai Patoki. ATOP/PAP/AR/KYA

AVE /DEVELOPPEMENT LOCAL :

LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PDC LANCÉ

Kévé, 17 août (ATOP) – L'élaboration du Plan de développement communal (PDC) de Avé 1 a été officiellement lancé, vendredi 14 août à Zogbépimé, à 8 km de Kévé.



Le Maire (au micro) s'adressant....



...aux participants

La rencontre a réuni les membres du conseil municipal, des services déconcentrés de l'État, des autorités traditionnelles et religieuses, de la société civile, et du secteur privé. Des représentants des communautés ainsi que la diaspora de l'Avé, ont été activement représentée. Les différentes étapes du processus, le comité de pilotage et les objectifs de la démarche ont été. Ce qui a donné lieu aux participants de poser leurs questions et d'obtenir des éclaircissements.

L'élaboration du PDC vise à établir un diagnostic complet du territoire communal, à identifier les problèmes et les besoins prioritaires des populations, à recenser les

ressources et potentialités locales et à dégager des solutions adaptées aux réalités de la commune. Il s'agit également de construire une vision commune du développement, de définir des priorités réalistes et durables, de mieux orienter les investissements, de coordonner les interventions des différents acteurs et de faciliter la mobilisation des ressources au profit des populations.

Le document devra ainsi servir de cadre de référence pour les actions de développement de la commune. A terme, Avé 1 entend disposer d'un cadre stratégique partagé pour orienter ses actions et promouvoir un développement local inclusif, durable et résilient.

Le maire de la commune Avé 1, Nomenyo Kokou Assimadi a indiqué que cette démarche permettra de mieux connaître la commune pour mieux la diriger. « Gouverner, c'est prévoir », a-t-il déclaré. Il a présenté le PDC comme une véritable « Bible » qui doit rassembler les réalités de la commune, ses richesses, ses difficultés et les moyens d'améliorer les conditions de vie des populations. Le maire a rassuré que la mairie ne ménagera aucun effort et mettra ses ressources disponibles à contribution pour atteindre les objectifs fixés et favoriser la réussite des projets qui seront retenus.

L'adjoint au chef de mission, Essowo Foudou, a indiqué que le processus comprend la formation des membres du comité de pilotage, le cadrage méthodologique et une phase de diagnostic participatif. « Les équipes sillonneront tous les villages pour recueillir les avis des populations et échanger avec les groupements d'agriculteurs, les femmes et les autres acteurs locaux. Cette démarche permettra de mieux cerner les difficultés qui freinent le développement, d'identifier les potentialités et de faire ressortir les résultats du diagnostic afin de construire une vision adaptée aux réalités de la commune », a-t-il déclaré.

Le représentant du ministère délégué chargé du Développement local, Pegnadi Essognim, a appelé l'ensemble des acteurs à s'impliquer pleinement afin que le futur PDC reflète les aspirations des populations. Il a rappelé que ce document doit être un véritable outil d'aide à la décision et de mobilisation des ressources, et non un simple catalogue de demandes. La démarche bénéficie de l'appui financier de Sustainable Solutions for Africa (SSA) et de l'accompagnement technique du cabinet IAFSET. ATOP/ KAT

HAHO/TOURNEE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DE L'ARCEP :
DES CONSOMMATEURS OUTILLES SUR LEURS DROITS A LA COMMUNICATION
ELECTRONIQUE

Notsè, 17 août (ATOP) – L'Autorité de régulation des communications électroniques et de postes (ARCEP) en collaboration avec Moov Africa Togo a sensibilisé les consommateurs et les leaders d'opinions des communes de Haho et du Moyen-Mono sur les droits des communications électroniques, le vendredi 14 août à Notsè.

Cette rencontre s'inscrit dans une tournée nationale de sensibilisation sur le thème : « L'ARCEP à l'écoute des consommateurs des services de communications électroniques et des Postes ». Elle a regroupé les opérateurs de téléphonie mobiles, les membres des associations des consommateurs, des partenaires et des personnes ressources.

Les participants ont été édifiés sur leurs contributions à la régulation des services de communications électroniques et des postes, l'évolution de la décision du 19 février



Les participants

2026 relative à la protection des consommateurs. Ils ont été également instruits sur les conditions de régulation des installations radioélectriques, les types de protection pour le consommateur et les techniques de lutte contre les arnaques dans les transactions de mobiles money.

Le chargé des services contentieux de l'ARCEP, Tabati Pèhessi Francis a expliqué que cette rencontre entend sensibiliser et former les consommateurs sur leurs droits et obligations et la réglementation de protection en vigueur. M. Tabati a fait savoir que cette sensibilisation est un cadre d'échanges qui permet aux participants d'exposer leurs difficultés dans l'exercice des droits de consommation des communications électroniques. Il a invité l'assistance à relayer les acquis de la rencontre afin de maîtriser les procédures de réclamations et l'usage judicieux de la téléphonie mobile.

Le président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), Dr Sogadji Emmanuel a sollicité une franche collaboration des consommateurs dans la lutte pour la protection de leurs droits à travers les enquêtes d'évaluation de la qualité des services offerts par les opérateurs de la téléphonie mobile. Il a invité aussi les points focaux des consommateurs à communiquer sur le rôle et les obligations dans la protection des droits des consommateurs.

ARCEP est créée le 17 décembre 2012 par la loi du 17 décembre 2012 sur la communication électronique et modifiée par la loi du 19 février 2013 pour « traiter de toutes les questions touchant à la protection des intérêts des consommateurs ».

ATOP/YM/SED/KYA

BASSAR :

LES CONSOMMATEURS SENSIBILISES SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS

Bassar, 17 août (ATOP) - Les membres des associations de consommateurs et des représentants des populations de Mô, Bassar et Dankpen ont été sensibilisés sur leurs droits, leurs obligations et les bonnes pratiques liées à l'utilisation des services de téléphonie mobile, le jeudi 13 août à Bassar.

La rencontre a été initiée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), avec l'appui financier et technique de Moov Africa Togo. Elle s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale d'information et de sensibilisation, prévue du 3 au 28 août, sous le thème : « L'ARCEP à l'écoute des consommateurs des services de communications électroniques et des postes ».

L'objectif est de renforcer les connaissances des consommateurs sur les services proposés par les opérateurs de communications électroniques, leurs droits et les mécanismes de recours en cas de difficultés. L'initiative vise également à mieux faire connaître les moyens de prévention contre les arnaques ainsi que les procédures de saisine de l'ARCEP en cas de plainte ou de réclamation.

Les échanges ont porté sur la protection des usagers des services de téléphonie, la sécurité liée aux infrastructures et aux antennes des réseaux radioélectriques, ainsi que la prévention des fraudes liées aux services de monnaie électronique, notamment Moov Money. Les participants ont également été informés des démarches à suivre pour introduire une réclamation auprès des opérateurs.

Le directeur juridique et de la protection des consommateurs à l'ARCEP, Kader Ouro-Agoro, a invité les participants à servir de relais dans leurs communautés



Les officiels et participants

respectives afin de partager les informations reçues. « Tout citoyen résidant sur le territoire national doit bénéficier des mêmes services que ceux qui sont dans les grandes villes », a-t-il souligné. Il a également appelé les usagers à davantage de vigilance face aux tentatives d'arnaque et d'escroquerie, assurant que leurs réclamations et suggestions seront prises en compte dans l'amélioration des services.

Le responsable des enquêtes et investigations de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), Bright Fiaga, représentant les associations de consommateurs, a rappelé que les usagers ont le droit de réclamer en cas de difficultés liées à leurs forfaits d'appels, aux services internet, au Cash Power ou à la qualité du réseau téléphonique. Il les a invités à partager les informations reçues avec leurs communautés, en rappelant que le numéro vert gratuit 8000 est disponible pour toute dénonciation, réclamation ou demande d'accompagnement.

Le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi, ainsi que des représentants des organisations et associations de consommateurs ont pris part à la rencontre.
ATOP/LK/AO/KYA



Séance d'information et de sensibilisation

BAS-MONO/GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES :

DES EXERCICES DE SIMULATION AUX INONDATIONS DANS 12 LOCALITES DE LA MARITIME



Enregistrement des déplacés

aux catastrophes et de l'adaptation au changement climatique au Togo » (RIC-ACC, Phase 3). Il bénéficie du soutien technique et financier de la Croix rouge allemande, avec l'appui du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

Initiée en collaboration avec l'Agence National de la protection civile (ANPC), cette activité a mobilisé des partenaires étatiques, des organisations internationales, des ONG, la CEB/NAGBETO, les autorités locales, les volontaires de la Croix rouge et les communautés bénéficiaires du projet. Elle est destinée à tester l'efficacité des systèmes d'alerte précoce et la réactivité des volontaires chargés de la surveillance des cours d'eau ainsi que la diffusion des alertes vers les communautés exposées.

L'objectif est de tester et d'améliorer la capacité des communautés locales de l'exercice, couvertes par le projet, à gérer les situations réelles d'inondation dans la région. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des communautés à anticiper les risques

Afagnan 17 août (ATOP) - La Croix rouge togolaise (CRT) a organisé, le vendredi 14 août, un exercice de simulation des actions de préparation et de réponse aux inondations dans 12 localités vulnérables des préfectures des Lacs, de Bas-Mono et de Yoto, dans la région Maritime.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase du projet « Renforcement institutionnel des capacités dans le domaine de préparation

d'inondation, à améliorer leur préparation et à favoriser une réponse rapide et coordonnée en cas de catastrophe.

Cet exercice a permis de jauger l'efficacité des systèmes d'alerte précoce installés dans les communautés et d'évaluer les plans d'urgence (contingence) existants pour les inondations et la capacité de coordination des comités communautaires en situation d'urgence. Il a été aussi question de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes, d'identifier les forces, les faiblesses et les axes d'amélioration des dispositifs existants. La finalité est d'apprécier la réactivité des communautés par rapport aux balises, aux indicateurs locaux d'inondation, et aux plans communautaires de contingence. Les volontaires ont aussi analysé l'impact des simulations précédentes réalisées dans les localités. Cette opération constitue un cadre pratique et privilégié permettant aux différents acteurs de mettre à l'épreuve les dispositions prévues, d'identifier les éventuelles insuffisances et de dégager les pistes d'amélioration pour une meilleure protection des personnes vulnérables face aux inondations.

Dans la préfecture de Bas-Mono, l'exercice a concerné les localités de Mavoeme, d'Agbétiko, de Batonou, de Louis-Kondji, Gbandi et Dokou-Kondji. Dans Yoto, les localités de Logokpo, d'Akladjènou, d'Anonli-Kondji et de Kpodji ont été ciblées, tandis que dans des Lacs, les exercices se sont déroulés à Adamé et Kpondavé.

L'exercice de simulation a consisté à donner l'alerte de la montée des eaux, à activer des plans d'urgence et à mettre en œuvre des actions de réponse notamment le partage de l'information, l'évacuation des populations. Il s'agissait également de mettre en place des refuges temporaires, les secours d'urgence et les premiers soins, la restauration des services essentiels et la coordination entre les organisations impliquées. Ce scénario a pris fin par la mise en terre des plans dans chaque localité.

La coordinatrice nationale de la CRT, Mme Gozan Adjovi Eméfa et le coordinateur régional Maritime, Dr Jean Komivi Kékéli Akrodu ont exprimé leur satisfaction, soulignant que l'opération a contribué à la résilience communautaire des zones vulnérables. Ils ont salué l'engagement des partenaires et des communautés à cet exercice de simulation.

ATOP/DK/SED/KYA



Enregistrement des déplacés

DES VEUVES DE LA COMMUNE WAWA1 BENEFICIENT DE 3000 PLANTS DE CACAO

Badou, 17 août (ATOP) - Les lauréats de prix d'excellence du cacao de la préfecture de Wawa ont offert 3000 plants de cacao et 300 plants d'ombrage à 10 femmes veuves de la commune Wawa1, le vendredi 14 août, à Tomégbé, à 10 km au sud de Badou.

Cette initiative vise à promouvoir l'excellence dans la production cacaoyère au sein de la préfecture et à contribuer au développement harmonieux et durable de la filière. Il s'agit d'améliorer considérablement les revenus des femmes bénéficiaires dans leurs différentes localités d'ici à 3 ans.

Chaque bénéficiaire a reçu au total 300 plants de cacao et 30 plants d'ombrages. Ces plants couvriront une superficie de 0,25 hectares de plantation. Les bénéficiaires ont été renseignées sur le processus d'installation d'une nouvelle plantation de cacao et sur

l'itinéraire technique à suivre pour de meilleurs rendements après 3 ans d'entretien et de bonnes pratiques agraires.

Le porte-parole des lauréats M. Toulassi Kokou a indiqué que la culture du cacao est une école de patience, de durs labeurs et de dignité. « Nous nous engageons avec l'appui des techniciens de l'UTCC de la zone Wawa à accompagner les bénéficiaires pour la mise en terre de ces plants, leur entretien et les bonnes pratiques agricoles à travers un suivi régulier » a-t-il indiqué.



La porte-parole des bénéficiaires Mme Goka Akossiwa, a au nom des bénéficiaires remercié les donateurs pour cette marque de solidarité et de sympathie à leur égard. « Nous promettons utiliser les plants de cacao offerts à bon escient afin d'atteindre les objectifs fixés par les donateurs et jouir d'une autonomie financière à la fin » a-t-elle indiqué

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du technicien de l'ICAT Koyawo Kokou qui a promis soutenir et faire un suivi régulier des plantations des bénéficiaires durant les trois prochaines années pour de résultats probants.

ATOP/PM/KKT/KYA

TANDJOUARE :

DES ELEVEURS DE LAPINS OUTILLES POUR MIEUX PRODUIRE ET COMMERCIALISER

Tandjouaré, 17 août. (ATOP) - Des éleveurs de lapins de la préfecture de Tandjouaré ont été outillés sur les bonnes pratiques d'élevage et de commercialisation de leurs animaux, au cours d'un atelier de formation, le samedi 15 août dans la localité.

La formation a pour thème : « Bonnes pratiques d'élevage des lapins et la commercialisation de leurs animaux ». Elle est initiée par l'Association togolaise d'assistance et d'entraide aux jeunes (ATAEJ) avec l'assistance technique du cabinet Tchabder-Consult et l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de formation et de perfectionnement professionnels. L'objectif est d'aider les éleveurs de lapins de Tandjouaré à mieux connaître les bonnes pratiques d'élevage et les techniques de vente des lapins afin d'augmenter leurs productions et d'avoir de meilleurs rendements.



Les officiels et participants

Les modules ont porté sur le choix du site et d'habitat des lapins, la sélection de la race, le choix des reproducteurs, la composition alimentaire, les pathologies et la prophylaxie (sanitaire et médicale) chez les lapins. Des communications sur l'organisation des Sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS), ainsi que les notions de gestion de leurs activités et les techniques de commercialisation ont également meublé les travaux.

Le premier adjoint au maire de la commune Tandjouaré 1, Augustin Laré a salué le bon déroulement de la formation. « La meilleure façon de remercier les partenaires, c'est de mettre en pratique les connaissances reçues », a-t-il indiqué.

Le président de l'ONG ATAEJ, Kampi Kanfitin a fait savoir que cette formation intervient après un constat de l'utilisation par les éleveurs, des pratiques non conformes aux normes. « Ça va leur permettre de créer leurs propres entreprises locales, ce qui leur permettra de commercialiser leurs produits et d'avoir les revenus de ces activités », a souligné M. Kampi.

Des attestations de fin de formation ont été décernées aux participants.

ATOP/SYI/JK/SED

AGOU :

DES ELEVES DE GADJA-WUKPE BENEFICIENT DE FOURNITURES SCOLAIRES

Agou-Gadzépé, 17 août (ATOP) - Plus de 300 élèves des cours primaires et secondaires du village de Gadja-Wukpé dans la commune Agou 1, ont bénéficié des fournitures scolaires, le samedi 15 août dans localité.



Mme Wella remet symboliquement le kit scolaire à une élève



Les bénéficiaires avec les autorités

Ces fournitures sont essentiellement constituées de cahiers, de stylos, des ensembles géométriques, de crayons de couleurs, de craies, des ardoises et autres gadgets scolaires. L'initiative qui est à sa 6^e édition, est une œuvre de la diaspora et des forces vives de Gadza-Wukpé. Elle s'inscrit dans la promotion de l'éducation dans le milieu et vise la réduction des inégalités d'accès aux outils scolaires.

L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions d'éducation des élèves de Gadza-Wukpé, de renforcer la motivation de ces derniers et l'engagement des parents en faveur de l'éducation. Il est aussi question de valoriser le rôle de la diaspora dans le développement local et de renforcer le lien fraternel entre les fils et filles de ce village.

Une requête manuscrite a été remise aux autorités locales présentes, notamment au directeur du district sanitaire d'Agou et au maire d'Agou. Il s'agit de solliciter officiellement la prise en charge de l'Unité de soins périphériques (USP) de ladite localité par l'État. Selon cette requête malgré son évolution et l'élargissement de ses prestations, le fonctionnement de l'USP demeure encore largement tributaire des efforts financiers de la communauté.

Le secrétaire général de la diaspora de Gadja-Wukpé, Gbezan Yawo Martin a relevé que la remise de ces fournitures scolaires aux élèves vise à booster le moral des élèves et soulager la peine des parents avant la rentrée prochaine. Évoquant la question de l'USP, il a souligné que depuis sa création en 1999 grâce à l'appui de l'ONG Borne Fonden, l'USP assure des soins de santé primaires au profit non seulement des habitants du village, mais également des populations des fermes et localités environnantes. M.

Gbezán a lancé un appel à l'État à venir à la rescousse de la population en prenant en compte la gestion de cette unité sanitaire.



Vue de l'USP de Gadza Wukpe



Vue partielle des fournitures disposées

Le député Wella Pawoumondom a félicité les initiateurs pour les efforts consentis en vue de contribuer au développement et à la promotion de l'éducation dans le milieu. Elle a exhorté surtout les filles à s'engager véritablement dans les études et invité les parents à les soutenir. ATOP/BSM/MET/DHK

LA MAIRIE DE KLOTO 1 LANCE L'OPERATION « NON A LA DIVAGATION DES BETES »

Kpalimé, 17 août (ATOP) - Le maire de la commune Klotó 1, Afelete Kossi Atigaku a annoncé, à travers un communiqué rendu public, le lundi 17 août à Kpalimé, le lancement d'une opération de renforcement de la lutte contre la divagation des animaux, dénommée « Non à la divagation des bêtes ».



Des moutons se promenant dans la rue



Les bœufs occupant une route

L'opération, couvre les huit cantons de la commune à savoir Agomé Kpalimé, Hanyigban, Tové, Tomé, Womé, Kpadapé, Gbalavé et Yokélé. Elle vise à réduire les incidents et accidents liés à la présence d'animaux en divagation.

Selon le communiqué, l'opération prend effet à compter de la date de publication sur le territoire communal. A cet effet, les animaux trouvés en situation de divagation seront capturés et conduits en fourrière à la mairie de Kpalimé, conformément aux dispositions en vigueur.

Cette mesure intervient dans un contexte marqué par une recrudescence des incidents attribués à la divagation des animaux, notamment les accidents de la circulation, la destruction des cultures et plantations, les risques sanitaires ainsi que les conflits au sein des communautés.

Face à cette situation, le maire invite les propriétaires et détenteurs d'animaux à prendre les dispositions nécessaires pour empêcher leur divagation et à assumer leurs responsabilités. Il appelle l'ensemble de la population à faire preuve de civisme, de collaboration et de participation afin de faciliter le bon déroulement de l'opération.

Pour les autorités communales, cette initiative doit contribuer à renforcer la sécurité et la tranquillité des populations, tout en assurant une meilleure protection des biens et des activités agricoles dans les différents cantons de la commune.

Par ailleurs, le maire Atigaku met en garde contre toute tentative d'entrave à l'opération ou d'opposition à l'action des agents et équipes mobilisés. Tout acte susceptible de perturber son déroulement sera constaté et traité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. ATOP/AYH/BA/BV

SALUBRITE :

LE GRAND MARCHÉ D'ANIE RENDU PROPRE

Anié, 17 août (ATOP) - La municipalité d'Anié 1 a organisé, le vendredi 14 août, une opération de salubrité publique pour assainir son grand marché.

Cette initiative s'intègre dans les activités de la journée africaine de la décentralisation et du développement local, célébrée chaque 10 août. Elle vise à traduire en actes concrets les principes de salubrité et de gestion de proximité.

L'activité a rassemblé l'ensemble des forces vives locales, notamment les conseillers municipaux, acteurs du développement, commerçants et les jeunes de la collectivité.

Le maire de la commune Anié 1, Kwami Ayéna, a rappelé à cette occasion le rôle du grand marché, véritable vitrine économique de la commune et de la préfecture. Il a insisté sur la nécessité de préserver durablement ces infrastructures marchandes soulignant qu'un environnement sain est indispensable pour une bonne santé de la population.

Exprimant sa gratitude envers ses administrés pour leur mobilisation, le maire a invité les élus locaux et les responsables communautaires à maintenir cet effort de sensibilisation. M. Ayéna a exhorté la population à cultiver le vivre-ensemble et à pérenniser ces réflexes d'hygiène, rappelant que la préservation du cadre de vie constitue un gage inestimable pour la santé de tous. ATOP/KV/KKT/SED



Vue partielle de l'opération

BLITTA/ CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

M. DJATH GBADJI CONFIRME CHEF DU CANTON D'AGBANDI



Le préfet Anakpa (à droite) remettant l'arrêté au chef la communauté.

Blitta-Gare, 17 août (ATOP) – M. Djath Gbadji, désigné selon la coutume, chef du canton d'Agbandi, dans la commune Blitta 2, a reçu le vendredi 14 août, son arrêté de reconnaissance. Le document lui a été remis par le préfet de Blitta, Anakpa Mani.

Le préfet a rappelé au nouveau chef, les responsabilités liées à sa fonction. Il l'a appelé à faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, de transparence et d'impartialité dans la gestion des affaires de

Le représentant du pouvoir central lui a également demandé de préserver l'ordre, de contribuer au développement local, de respecter les traditions et de promouvoir la paix et la cohésion sociale. « Votre accession officielle à la tête du canton d'Agbandi constitue une grande responsabilité. Etre chef traditionnel, c'est porter les attentes de toute une communauté, être garant de la paix et de l'harmonie entre les différentes communautés, ainsi qu'un repère moral pour les générations présentes et futures », a souligné le préfet.

Il a, par ailleurs, invité la population à respecter le nouveau chef, à prier pour lui et à répondre à ses sollicitations pour le développement du canton.

Le maire de la commune Blitta 2, Malou Kodjo, a indiqué que cette reconnaissance témoigne de l'importance accordée par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, à la chefferie traditionnelle dans la politique de développement inclusif à la base. Il a invité le nouveau chef à maintenir une bonne collaboration avec ses pairs afin de réussir sa mission.



Le nouveau chef et ses pairs

Pour sa part, Djath Gbadji a exprimé sa gratitude au Président du Conseil, aux autorités administratives et traditionnelles ainsi qu'à la population pour la confiance placée en lui. Il a promis d'exercer ses fonctions dans un esprit de justice et de loyauté envers les valeurs ancestrales.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles et militaires. Des cadres de la localité et des parents et amis du nouveau chef, y ont également pris part. ATOP/SF/MEK/MG

NAGNANGO BOURAIMA REÇOIT SON DECRET LE CONFIRMANT DANS SA FONCTION DE CHEF DU CANTON DE CINKASSE



Le gouverneur (à droite) remet le décret au récipiendaire

fonction. Il lui a recommandé de faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, de transparence et d'impartialité dans la gestion des affaires de la communauté. Le gouverneur lui a également demandé de préserver l'ordre, de contribuer au développement local, de respecter la tradition et de promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Le gouverneur a demandé à la population de respecter son nouveau chef et de l'accompagner dans sa mission pour développer le canton de Cinkassé.

Le président du conseil régional de la chefferie traditionnelle des Savanes, Odanou Oumorou Dobli II a invité les habitants de Cinkassé à s'unir derrière leur chef et à le soutenir dans sa noble mission.

Cinkassé, 17 août (ATOP) - Le nouveau chef du canton de Cinkassé Nagnango Bouraima, dit « Naababougma II », désigné par voix coutumière le 21 janvier 2025, a reçu son décret de reconnaissance, le samedi 15 août dans la localité.

En lui remettant son décret, le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha Dedji a, au nom du ministre en charge des Affaires coutumières, rappelé au nouveau chef, les responsabilités liées à sa

Le nouveau chef a exprimé sa gratitude au Président du Conseil pour la confiance placée en sa personne. Il a promis avec le soutien de ses administrés, d'accomplir sa tâche dans le respect des valeurs traditionnelles, du dialogue et de l'intérêt général.

La cérémonie a connu la présence de plusieurs autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive avec des prestations folkloriques telle que la danse Gada.

Âgé de 48 ans, le nouveau chef canton a pour mission de veiller à l'harmonie et à la cohésion sociale dans sa communauté et dispose d'un pouvoir d'arbitrage et de conciliation des parties en matière des us et coutumes.

ATOP/BB/JK/SED



Une prestation de la danse Gada a entretenu l'ambiance

LACS :

TOGBE KOMI FIAGAN RICHARD HIHEGLO II RECONNU CHEF DU VILLAGE D'ABATAME

Aného, 17 août (ATOP) - Le chef du village d'Abatamé, dans le canton de Glidji, commune Lacs 1, Togbé Komi Fiagan Richard Hihéglo II, désigné par voie coutumière, a reçu son arrêté de reconnaissance, le confirmant dans ses fonctions, le samedi 15 août dans la localité.



Les officiels



Le préfet Benissan-Tétévi remettant l'arrêté au nouveau chef

L'arrêté lui a été remis par le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Datè Robert en présence des autorités administratives et traditionnelles, ainsi que des amis et invités du récipiendaire.

L'évènement a été marqué par des rituels traditionnels d'intronisation du nouveau chef traditionnel par ses pairs, notamment l'installation sur le trône royal, le port des chaussures, de la couronne et des perles au cou et au poignet, suivis de la remise proprement dite de l'arrêté de reconnaissance.

Le préfet des Lacs a fait savoir qu'un chef traditionnel est le maillon de l'administration auprès des populations. Il a insisté sur les qualités d'un bon chef traditionnel, notamment la justice, l'impartialité, la loyauté, la disponibilité, l'humilité, la neutralité et le dévouement. Le préfet a rappelé au nouveau chef son rôle de gardien des us et coutumes, ses obligations, ses attributions, ses droits et devoirs conformément à la loi. Il lui a demandé de veiller sur les intérêts de ses administrés. M. Bénissan-Tétévi a exhorté la population à aider son chef dans sa mission pour le développement harmonieux et durable du milieu.

Le régent du trône royal du canton de Glidji, Prince Assafo Atsè Kangni Folly-Bébé a félicité le nouveau chef et lui a renouvelé sa confiance et son soutien dans l'accomplissement de sa mission. Il l'a exhorté au respect de la hiérarchie.

Le nouveau chef d'Abatamé a réitéré sa gratitude au Président du Conseil pour l'importance qu'il attache à la sauvegarde des us et coutumes. Il a promis assurer sa mission dans le respect de la dignité humaine avec humilité, fidélité, loyauté et abnégation pour le développement harmonieux du milieu. Togbé Komi Fiagan Richard Hihéglo a sollicité le concours et la collaboration de tout un chacun pour mener à bien sa mission. Il a appelé ses administrés à cultiver la paix, la fraternité, le vivre ensemble et la cohésion sociale.

Des prestations de différents groupes folkloriques et chorégraphiques ont meublé la cérémonie. ATOP/DK/JK/KYA

YOTO/CELEBRATION DE LA 40^E EDITION DE «HOGBEZA» :
L'EVENEMENT PLACE SOUS LE SIGNE DE LA COHESION ET DU DEVELOPPEMENT

Tabligbo, 17 août (ATOP) – Les populations des douze cantons de la préfecture de Yoto ont célébré, le samedi 15 août à Tabligbo, l'apothéose de la 40^{ème} édition de leur fête traditionnelle et de retrouvailles, «Hogbéza», placée sous le signe de la cohésion et du développement.



Le ministre Kokoroko dans son intervention



Les chefs traditionnels

Cette célébration, placée sous le thème, « Tradition et cohésion pour le développement de Yoto », constitue un important rendez-vous culturel et de rassemblement des communautés de la préfecture. Les festivités ont été marquées par plusieurs activités culturelles, traditionnelles et sportives. Elles ont débuté par l'animation et la prestation des groupes culturels, suivies de la procession d'entrée des chefs traditionnels, témoignant de l'importance accordée aux valeurs culturelles et aux autorités traditionnelles dans la préservation du patrimoine local.

Les différents groupes folkloriques et culturels ont presté à travers des chants et danses mettant en valeur la richesse et la diversité culturelles des douze cantons. La célébration a été également marquée par des rythmes ancestraux, danses traditionnelles et des démonstrations mystiques. Elle a servi de cadre à la remise de plusieurs prix destinés à encourager l'excellence et le mérite. Les récompenses ont été décernées à l'équipe victorieuse du tournoi de football, ainsi qu'aux lauréats des compétitions d'athlétisme. La lauréate de l'édition « Miss Hogbéza » est repartie avec une moto de marque Bosmot.

Le ministre de l'Environnement, des ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Pr Kokoroko Komla Dodzi, représentant le Président du Conseil, a rappelé la portée historique de la fête Hogbéza. Selon lui, Hogbéza célèbre le départ des ancêtres depuis leur terre d'origine de Notsè et leur installation sur l'actuelle

terre de Yoto. Le ministre Kokoroko a également salué les nombreuses activités organisées dans le cadre de cette édition, estimant qu'elles contribuent à valoriser le patrimoine artistique, gastronomique, spirituel et culturel de Yoto. Il a enfin souhaité que Hogbéza se consolide davantage comme un cadre de dialogue, de partage et de fraternité entre tous les fils et filles de Yoto, afin de renforcer la cohésion sociale et de favoriser le développement harmonieux de la préfecture.

Le secrétaire exécutif du comité d'organisation, Abel Kouami Adegnon, a indiqué que le choix du thème vise à interpeller tous les fils et filles de la préfecture sur la nécessité de nouer avec leur source et leur valeur culturelle. Cette démarche doit, selon lui, les conduire à se mettre ensemble et à unir leurs efforts en faveur du développement de Yoto. Il a lancé un appel à la solidarité, et à l'unité au cours des quarante prochaines années afin de conjuguer leurs forces et de contribuer à changer positivement l'image de Yoto.



Une prestation de danse

Les filles et fils de Yoto, vivant au pays et à l'étranger, ont réaffirmé leur attachement à leur tradition et à leurs valeurs culturelles. Ils se sont engagés à faire de Hogbéza un espace de retrouvailles, de fraternité, de cohésion et de renforcer les liens sociaux ainsi que de réfléchir aux perspectives de développement de leur préfecture.

Des membres du gouvernement, des préfets, des députés, des sénateurs, des maires, des chefs traditionnels, des autorités administratives, politiques, religieuses, militaires ainsi que des délégations des préfectures environnantes ont pris part à la célébration. ATOP/SAK/SED/KYA

TCHAMBA:

LA FÊTE TRADITIONNELLE « OTI GUEN'GUELE 2026 » CÉLÉBRÉE À KABOLI

Tchamba 16 août (ATOP) – Les natifs du canton de Kaboli, dans la commune Tchamba 3, ont célébré le samedi 15 août, l'apothéose de leur fête traditionnelle « Oti Guen'Guele 2026 ».



M. Olou-Adara s'adressant ...



...à l'assistance

Cette fête est un moment de retrouvailles des filles et fils de la localité vivant au Togo et ceux de la diaspora. L'occasion leur a permis de se ressourcer, de renouer avec leurs pratiques culturelles et ancestrales et de réfléchir au développement de leur canton.

Démarrées le mercredi 12 août, les festivités ont été marquées, entre autres, par des prières, des conseils des sages et cadres, une opération de salubrité publique, des sensibilisations sur la sécurité routière, le respect du code de la route et les feux de

brousses. Outre ces activités, la célébration a été meublée par un match de football entre l'équipe « Gaillards club » des ressortissants de Kaboli à Lomé et celle de Kaboli. Les manifestations ont été couronnées par la prestation du Tam-tam parlant, des animations folkloriques et des réjouissances populaires dans les quartiers.



Une prestation folklorique des femmes

Des personnalités de marque, au premier rang desquelles, les ministres Gado Tchangbedji et Komlan Loukou-Kadjé, respectivement en charge de l'Enseignement supérieur, et des transports; le secrétaire général de la préfecture Tchazodi Ezzo, le sénateur Drama Dramani et des députés ont réhaussé l'éclat de cette fête traditionnelle sur la place publique dudit village.

Le président du comité d'organisation, Olou-Adara Ayéfoumi a déclaré que la fête fédère les natifs de Kaboli autour des valeurs qui fondent leur identité et leur unité, tout en offrant un cadre idéal pour la promotion et la valorisation de leurs richesses culturelles. Il a confié qu'« Oti Guen'Guele » constitue également pour eux une source de fierté et d'orgueil qui forcent l'admiration des autres peuples depuis la nuit des temps. M. Olou-Adara a rendu hommage au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour sa politique de paix et de sécurité, gage de tout développement.

Le chef du canton de Kaboli, Koffi Balounnin Abalo s'est réjoui de cette célébration qui contribue à fortifier les relations familiales et amicales.

Le directeur régional des Arts et culture du centre, Roger Dogan, a relevé l'importance de la culture dans la vie de tout peuple et convié les natifs de Kaboli à sauvegarder la leur dans l'intérêt de tous.

Le secrétaire général de la préfecture de Tchamba, Tchazodi Ezzo, a félicité le comité d'organisation pour la réussite des manifestations et les populations pour leur participation massive, preuve de leur adhésion à la politique culturelle du Président du Conseil, Faure Gnassingbé. Il a, par ailleurs, invité ses interlocuteurs à plancher sur certains fléaux qui gangrènent encore la localité, entre autres, le trafic d'enfants, les grossesses en milieu scolaire, les mariages précoces, la déscolarisation des jeunes filles et la destruction du couvert végétal dont les forêts galeries. ATOP/SA/MEK/MG

Mlle DIABATE AWA ELUE MISS SUPER-REGIONALE TOGO 2026

Tchamba, 17 août (ATOP) - Mlle Diabaté Awa, 20 ans, étudiante en 2^e année d'informatique, a été élue miss super-régionale Togo 2026, le samedi 15 août à Tchamba.

Sur 20 candidates en lice pour le compte des régions des Savanes, de la Kara et de la Centrale, 10 ont été retenues pour la phase finale nationale qui se déroulera en décembre prochain à Lomé. Les aspirantes ont été évaluées par un jury de cinq membres, sur des parades en tenue de ville, des prestations en maillot de bain, l'expression orale et les danses du terroir. A l'issue des différentes épreuves, Mlle Diabaté Awa a été élue miss, Mlles Amegnigou Ayoko Gloria, 1^{ère} dauphine et Mlle Kondo Magnouleh 2^e dauphine.

Le maire de la commune Tchamba 1, Titikpina Hamza s'est félicité du bon déroulement de l'événement. Il a rappelé que Tchamba est une préfecture de paix, de cohésion sociale et de vivre ensemble.

Le président du comité national Miss Togo, Gaspar Paka, a salué la mobilisation des autorités et de la population pour la réussite de cette présélection.

La nouvelle Miss super-régionale a dit qu'elle compte travailler davantage pour décrocher la couronne nationale. Elle a, également, promis de ne pas oublier la « merveilleuse » ville de Tchamba, s'il advenait qu'elle soit élue Miss Togo 2027.



Mlle Diabaté (milieu) et ses deux dauphines



Les officiels

La soirée s'est déroulée en présence des ministres natifs de la localité, du préfet de Tchamba, d'autorités administratives, politiques, traditionnelles et du directeur régional de la Culture du Centre, Roger Dogan. ATOP/SA/MEK/SED

AMOU/JUBILE DE PORCELAINE DE CECILE MEBA :

L'ARTISTE SENSIBILISE LA POPULATION D'AMOU-OBLO SUR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Amlamé, 17 août (ATOP) – L'artiste togolaise de la chanson gospel tradi-moderne, Cécile Meba a sensibilisé la population d'Amou-Oblo sur l'avenir des jeunes filles scolaires, l'entrepreneuriat féminin et la valorisation du patrimoine culturel le dimanche 16 août dans la localité.



Le public



Cecile Meba animant la scène

Cette activité est une étape de la tournée nationale de l'artiste dans le cadre de la célébration de ses vingt ans de carrière. Elle est dédiée à la promotion de la paix, de la cohésion sociale.

A travers cette initiative, l'artiste entend exprimer sa gratitude à Dieu pour son parcours tout en menant des actions de sensibilisation auprès des foyers et de la jeunesse. Elle compte soutenir les populations vulnérables.

Les échanges ont permis à l'artiste d'instruire les jeunes gens sur leurs devoirs civiques et familiaux, tout en prodiguant aux jeunes filles des conseils visant la prévention des grossesses précoces en milieu scolaire. Des conseils ont été données aux femmes pour favoriser l'harmonie au sein des ménages.

Fidèle à son engagement social, l'artiste a procédé à des distributions de vivres et de produits de première nécessité aux veuves, orphelins et femmes en situation de précarité. Les enfants défavorisés ont bénéficié également de fournitures scolaires pour la rentrée prochaine.

Cécile Meba a exprimé le souhait de renforcer sa proximité avec son public et d'offrir une tribune aux talents émergents locaux en leur permettant de se produire sur scène.

Les autorités locales ont salué cette démarche humanitaire et culturelle, soulignant l'impact direct de ces dons pour les familles à l'approche de la rentrée scolaire.

ATOP/AY/KKT/BV

SOTOUBOUA :

CECILE MEBA CELEBRE 20 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES COUPLES

Sotouboua, 17 août (ATOP) – L'artiste togolaise de la chanson, Cécile Meba, était le vendredi 14 août à Sotouboua dans le cadre de sa tournée marquant ses 20 ans de carrière et d'engagement en faveur des couples, de la paix et de la cohésion sociale.



Cécile Meba s'adressant à l'assistance



Cécile Meba remettant des articles scolaires à une bénéficiaire

L'artiste a échangé avec les populations, notamment les couples, et partagé son expérience. Les discussions ont porté sur la vie conjugale, l'harmonie familiale, la jeunesse et son avenir, la culture, la promotion des artistes locaux et l'entrepreneuriat. Les participants ont également bénéficié de conseils et de séances de coaching.

Les jeunes ont été sensibilisés sur les comportements à adopter pour éviter les grossesses précoces, susceptibles de compromettre leur scolarité et leur épanouissement.

Pour Cécile Meba, la paix dans la société prend sa source dans les foyers. Elle a donc invité les couples à privilégier le dialogue, la compréhension et la gestion pacifique des conflits. Selon elle, ces valeurs contribuent à bâtir une société fondée sur le civisme, la solidarité et le vivre-ensemble.

La tournée comporte également un volet social. L'artiste a remis des vivres et des non-vivres à des personnes vulnérables, notamment des veuves, des orphelins, des jeunes mères en difficulté et des personnes âgées. Les dons sont composés de fournitures scolaires et de pâtes alimentaires.

Pour la donatrice, cette assistance, aussi modeste soit-elle, peut contribuer à redonner espoir et dignité aux personnes confrontées aux difficultés de la vie.

Au cours de la rencontre, Cécile Meba a également réjoui le public avec ses chansons.

La tournée se poursuivra dans les régions des Plateaux et Maritime ainsi que dans le Grand Lomé. ATOP/ BTP/MEK/MG



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

SEBTA :

531 CANDIDATS A L'EMIGRATION IRRÉGULIERE REGAGNENT LE MAROC

Rabat - Quelque 531 candidats à l'émigration irrégulière depuis Sebta, territoire espagnol enclavé en Afrique du Nord, ont regagné volontairement le Maroc au cours de la seule journée du jeudi 13 août, selon des sources marocaines.

Ce chiffre témoigne de la mobilisation des autorités marocaines pour faire face aux tentatives d'émigration irrégulière et sécuriser les frontières. Il s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés par le Royaume pour lutter contre les réseaux d'immigration irrégulière et de traite des êtres humains, prévenir les franchissements illégaux des frontières et assurer une gestion respectueuse de la dignité des personnes concernées.

Le ministère marocain de l'Intérieur a indiqué que les autorités publiques ont pris les mesures nécessaires pour faire face à toute tentative de passage illégal vers les villes de Sebta et Melilla et interpellé les personnes impliquées. Dans une déclaration à la presse le mercredi 12 août, le porte-parole du ministère de l'Intérieur a précisé que des procédures judiciaires ont été engagées contre toute personne dont l'implication dans des actes contraires à la loi est établie, notamment celles soupçonnées d'inciter ou de participer à l'organisation de ces tentatives.

Dans ce cadre, plusieurs individus soupçonnés d'incitation ont été interpellés et soumis à des enquêtes judiciaires sous la supervision du parquet compétent. Le ministère a, par ailleurs, souligné que le dispositif de sécurité mis en place dans les zones proches des passages de Sebta et Melilla relève d'un système de veille permanent. Ce dispositif est régulièrement renforcé et adapté en fonction de l'évolution de la situation et des risques identifiés.

Les autorités marocaines estiment que la lutte contre l'émigration irrégulière et les réseaux de traite des êtres humains repose sur le principe de la responsabilité partagée. Elle nécessite, selon elles, l'engagement de l'ensemble des parties concernées et le respect de leurs engagements respectifs.

L'approche marocaine en matière migratoire repose sur un équilibre entre la fermeté à l'égard des réseaux criminels qui exploitent la vulnérabilité des migrants et le respect des droits fondamentaux des personnes. Elle privilégie notamment la coopération avec les pays partenaires, la prévention des flux irréguliers et la protection des migrants.

Le retour volontaire de ces 531 personnes intervient dans un contexte marqué par le renforcement de la coopération entre le Maroc et ses partenaires européens pour prévenir et contenir les flux migratoires irréguliers.

ATOP/La Rédaction

RDC/EBOLA :

L'EPIDEMIE DEVIENT LA PLUS MEURTRIÈRE DE L'HISTOIRE DU PAYS AVEC PLUS DE 2.300 MORTS

Kinshasa, (Xinhua) - L'épidémie d'Ebola en cours en République démocratique du Congo (RDC) est devenue la plus meurtrière de l'histoire du pays, avec plus de 2.300 décès enregistrés, selon les derniers chiffres officiels publiés le dimanche 16 août.

Depuis le début de l'épidémie, la RDC a enregistré 4.945 cas confirmés, dont 2.325 décès, soit un taux de létalité de 47%, selon le dernier rapport de situation publié par les autorités sanitaires du pays. Au total, 1.040 patients ont été déclarés guéris.

Ce bilan dépasse les 2.299 décès de l'épidémie d'Ebola de 2018-2020 dans l'est de la RDC, faisant de l'épidémie actuelle la plus meurtrière jamais enregistrée dans le pays. Cette précédente épidémie avait totalisé 3.481 cas, dont 3.323 confirmés, selon l'OMS.

L'épidémie actuelle, la 17^e enregistrée en RDC depuis la découverte du virus Ebola dans le pays en 1976, a été officiellement déclarée le 15 mai. Elle est causée par la souche Bundibugyo du virus.

Elle touche désormais 55 zones de santé dans six provinces, à savoir l'Ituri, le Nord-Kivu, le Haut-Uélé, la Tshopo, le Sud-Kivu et le Bas-Uélé.

"Il s'agit déjà de la deuxième plus grande épidémie d'Ebola jamais enregistrée et elle progresse plus rapidement que toutes les précédentes. Au rythme actuel, elle est en passe de dépasser l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016", la plus importante jamais enregistrée avec plus de 28.600 personnes infectées, a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse le 12 août à Genève. Xinhua

TCHAD :

L'ONU SALUE LES RECENTES MESURES DE GRACE PRESIDENTIELLE

N'djamena, (Xinhua) - Le Système des Nations Unies au Tchad a salué le dimanche 16 août les récentes mesures de grâce présidentielle accordées à plusieurs acteurs politiques tchadiens, qu'il a qualifiées de "signal positif" pour le pays.

Dans un communiqué publié à N'Djaména, l'ONU estime que cette décision peut "contribuer à créer un environnement propice au dialogue, à l'apaisement et à la cohésion sociale" et renforcer la confiance entre les acteurs nationaux.

L'organisation onusienne a encouragé les autorités tchadiennes à poursuivre cette dynamique à travers des initiatives favorisant "le dialogue inclusif et la participation de toutes les composantes de la société tchadienne à la vie publique, dans le respect de l'état de droit et des droits humains".

"Fidèle à son mandat, le Système des Nations Unies demeure engagé à accompagner les efforts des autorités nationales et de l'ensemble des parties prenantes en faveur du dialogue, de la réconciliation et de la confiance mutuelle", a ajouté le communiqué. Xinhua

LE PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LES ETATS-UNIS A ETE CONCLU AVEC "DIGNITE ET FORCE ", AFFIRME LE PRESIDENT IRANIEN

Teheran, (Xinhua) - Le président iranien Massoud Pezeshkian a déclaré le dimanche 16 août que l'Iran avait conclu le récent protocole d'accord avec les Etats-Unis avec "dignité et force", en tenant compte des principes énoncés par l'ancien Guide suprême Ali Khamenei.

Il a tenu ces propos lors d'une réunion en présence du ministre de l'Education Alireza Kazemi, durant laquelle le président a défendu le protocole d'accord signé entre l'Iran et les Etats-Unis le 18 juin en vue de mettre fin à la guerre dans la région, selon un communiqué publié par son bureau.

"Nous avons poursuivi cet accord avec détermination, et nous n'avons pas cédé à nos ennemis", a déclaré M. Pezeshkian, ajoutant que le protocole avait été élaboré après mûre réflexion et au terme de discussions approfondies avec des experts.

Selon les termes de ce protocole, l'Iran et les Etats-Unis devaient mener des négociations pendant 60 jours, soit jusqu'à lundi, afin de parvenir à un accord définitif. L'issue de ces pourparlers demeure cependant incertaine suite à l'escalade des tensions entre les deux pays ces dernières semaines. Xinhua

**ATOP**

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BEACH-VOLLEY 2028/ LE TIRAGE AU SORT A ALEXANDRIE :

28 PAYS DONT LE TOGO EN QUETE DES DEUX BILLETS POUR LOS ANGELES

Lomé, 17 août (ATOP) – Le tirage au sort du Championnat d'Afrique de Beach-Volley, hommes et femmes, aura lieu le lundi 17 août 2026 à Alexandrie, en Égypte.

La compétition aura lieu du 18 au 22 août 2016, sur les terrains de la plage d'Abou Heif, dans le quartier de Montaza. Elle réunira 46 équipes représentant 28 pays africains, avec 24 équipes engagées dans le tournoi masculin et 22 dans le tournoi féminin.

Le championnat revêt une importance particulière puisqu'il constitue une étape majeure sur la route des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Les vainqueurs des compétitions masculine et féminine décrocheront chacun directement leur qualification pour les Jeux Olympiques.

Bouchra Hajji, présidente de la Confédération Africaine de Volleyball (CAVB), présidera la réunion technique ainsi que la cérémonie du tirage au sort, après son arrivée aujourd'hui à Alexandrie pour superviser les dernières préparations avant le coup d'envoi de la compétition.

La cérémonie du tirage au sort est prévue à 20h00 au Pioneers Club, en présence des membres du Comité d'organisation et des représentants des équipes participantes, hommes et femmes. Le tirage permettra de déterminer la composition des groupes et les premières confrontations, conformément au règlement de la compétition.

Le championnat réunira plusieurs des meilleures équipes africaines de Beach-Volley, toutes déterminées à se battre pour le titre continental et surtout pour décrocher le précieux billet qualificatif pour les Jeux Olympiques.

ATOP (Cellule de communication CAVB)

CAN FEMININE 2026 :

LE CAMEROUN S'IMPOSE EN FINALE FACE AU MALAWI ET S'OFFRE LE TROPHÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Rabat, (RFI) – Favorites dans cette affiche inédite, les Camerounaises se sont largement imposées en finale de la CAN en battant les Malawites (3 – 0), le dimanche 16 août, au stade Moulay El Hassan de Rabat. Dans une rencontre à sens unique, elles ont fait la différence grâce à un doublé de Marie Ngah Manga et une réalisation de Naomi Eto.

Le Cameroun est enfin couronné. Après avoir échoué sur la dernière marche en 2004, 2014 et 2016, les Lionnes indomptables ne sont plus maudites et peuvent s'asseoir sur le trône d'Afrique. Très attendues face à des Malawites novices à ce stade de la compétition, les Camerounaises ont fait parler leur expérience pour faire respecter la hiérarchie.

Des attaques placées pour les Lionnes contre des transitions rapides pour les Scorchers (les « Fulgurantes », surnoms des Malawites), tel était le plan de jeu de départ

des deux équipes. Malgré un bon début de match, grâce notamment à la connexion des sœurs Chawinga, le Malawi a vite déjoué.

Mercy Sikelo plombe les Malawites

Juste après la bonne sortie de Michaely Bihina dans les pieds de Temwa Chawinga (10^{ème}), les Camerounaises se sont réveillées et Ngah Manga a ouvert le score à la 20^{ème} minute. Sur un centre venu de la droite, le cuir est revenu sur Mendoua au second poteau qui a placé sa tête sur la transversale avant que la gardienne malawite Sikelo rate son intervention qui a permis à Ngah Manga de reprendre le ballon et de marquer à bout portant (1 – 0). Les Scorchers ont commencé à sérieusement reculer, ce qui a permis à Eto de doubler la mise sur corner en tournant autour du ballon en pivot avant de tromper Sikelo d'une frappe décroisée (2 – 0, 30^{ème}). Un geste d'attaquante qui a mis le Cameroun sur orbite. Juste avant la pause, Sikelo a eu la mauvaise idée de rater sa sortie, Eto en a alors profité pour centrer sur la tête de Ngah Manga qui ne s'est pas faite prier pour marquer un doublé dans un but déserté par la défense malawite (3 – 0, 45^{ème}).

Des Lionnes imbattables

En seconde période, le Malawi est resté impuissant malgré une situation de Temwa Chawinga qui n'a pas pu cadrer en pivot (61^{ème}). En face, le Cameroun, avec seulement deux buts encaissés dans cette CAN, a démontré tout son talent défensif, serrant les lignes à chaque incursion des Scorchers. Les Lionnes indomptables auraient même pu alourdir encore un peu plus la marque sans un incroyable raté de Ngah Manga, passée à côté du triplé (49^{ème}), alors que Eto a buté sur Sikelo, pour une fois décisive (84^{ème}).

Qu'importe : les Camerounaises, souvent bien placées mais jamais vainqueuses lors des éditions précédentes de la CAN, deviennent championnes d'Afrique pour la première fois de l'histoire et peuvent désormais régner sur le continent.

FOOTBALL :

LENS RESISTE AU PSG ET REMPORTE LE TROPHÉE DES CHAMPIONS

Paris, (RFI) – Quadruple tenant du titre, le Paris SG a dû laisser le Trophée des champions à Lens (1 – 0) le dimanche 16 août au stade Bollaert. Combatifs et résistants malgré une moitié de match disputée en infériorité numérique, les Lensois lancent idéalement leur saison.

Quatre jours après avoir accueilli la Supercoupe d'Europe, acquise à Salzbourg face à Aston Villa (2 – 1), l'armoire à trophée du PSG restera cette fois fermée, alors que le club de la capitale était favori de ce premier match disputé sur la scène nationale cette saison. Mais il a connu sa première fausse note dans ce duel entre les deux meilleures équipes de la saison dernière, battu par l'intensité et le cœur des Lensois, qui ont remporté le Trophée des champions pour la première fois, soutenus par un stade Bollaert de gala.

En dépit de nombreux départs - Wesley Saïd, Allan Saint-Maximin, Malang Sarr, Mamadou Sangaré, Adrien Thomasson - les Sang et Or n'ont pas perdu les fondements de leur jeu: le dépassement de soi, la ténacité et la débauche d'énergie. Trop pour le Paris Saint-Germain, dont plusieurs cadres comme Ousmane Dembélé, Désiré Doué, Fabian Ruiz ou encore Achraf Hakimi, entre autres, viennent de rentrer de vacances, un mois après avoir disputé la Coupe du monde. Ce déficit physique s'est davantage vu à Bollaert qu'à Salzbourg, où les Parisiens, bien que bousculés par les Villans, ont joué avec la confiance d'un double champion d'Europe et une efficacité redoutable.

Paris maladroit

C'est justement dans ce domaine que Paris a failli dimanche soir, manquant les occasions qui lui auraient permis d'égaliser lors d'une deuxième période qu'il a dominée, en supériorité numérique pour sa plus grande partie.

Car ce match, parti à toute vitesse entre deux équipes qui se sont parfois livrées sans crainte, a complètement changé en sept minutes. D'abord quand Florian Thauvin a ouvert le score de façon un peu chanceuse en reprenant à bout portant un tir de Matthieu Udol manqué (32^e).

Puis quand Kyllian Antonio, en retard dans son duel, a été coupable d'un tacle dangereux sur Maghnes Akliouche, recevant un carton rouge direct (39^e). Le match s'est alors franchement déséquilibré dans le jeu, Lens assumant une position plus défensive pour préserver son avantage en jouant bas et en pressant moins les Parisiens, ce qu'il faisait très bien jusqu'à présent. Les phases de possession lensoises se sont raréfiées, aussi. Mais étonnamment, les joueurs de Luis Enrique n'ont pas su profiter de ce nouveau scénario. Désiré Doué a trouvé la barre transversale d'une frappe dans un angle fermé dans le temps additionnel de la première période, puis les Parisiens ont été moins dangereux et précis en deuxième (Vinha, 50^e; Nuno Mendes, 61^e; Ousmane Dembélé, 74^e, 84^e).

Revanche lensoise

Ce sont Mendes (62^e) et Dembélé (81^e), entrés à l'heure de jeu, qui ont eu les deux meilleures occasions parisiennes d'égaliser, mais le premier a vu Robin Risser, auteur d'un match solide et serein, s'interposer, quand le second a complètement manqué sa reprise de volée, à quelques mètres des cages lensoises.

Les Parisiens ont définitivement laissé passer leur chance quand le latéral gauche portugais a été exclu pour un coup de coude sur Michal Skoras (87^e), ce qui a d'ailleurs rendu ce match plus tendu, Andrija Bulatovic et Achraf Hakimi recevant deux cartons jaunes quelques minutes plus tard. Dans les tribunes aussi, il régnait un air de revanche pour le club du bassin minier, frustré par le report de ce qui pouvait être le match du titre la saison dernière entre les deux formations, à la demande du PSG, qui souhaitait du repos supplémentaire pour sa joute européenne face à Liverpool. Le match avait alors perdu de son intérêt, de sa saveur, aussi.

Lens a eu sa revanche et débute idéalement son nouveau cycle avec Dino Toppmöller sur son banc. Pour Paris, cette première déception intervient alors que l'équipe, pas tout à fait formée (arrivées de Ferran Torres et Mika Godts samedi, départs attendus), est encore en rodage à l'aube d'une saison où elle visera un objectif bien plus haut: le triplé européen.

RFI

CYCLISME, CLASSIQUE DE HAMBOURG :

PAUL MAGNIER REMPORTE AU SPRINT LA CLASSIQUE DE HAMBOURG, SIGNANT SA 7^E VICTOIRE DE L'ANNEE

Hambourg, (L'Equipe) – Deux mois après sa dernière victoire, Paul Magnier (Soudal-Quick Step) a remporté le dimanche 16 août la Classique de Hambourg, en devançant au sprint Mike Teunissen et Laurence Pithie. Après un Tour de Pologne en dents de scie, il retrouve le sourire.

Revoilà Paul Magnier ! Le sprinteur français a remporté ce dimanche la 31^e victoire professionnelle de sa carrière en triomphant sur la Classique de Hambourg devant Mike Teunissen (XDS Astana Team) et Laurence Pithie (Red Bull - BORA Hansgrohe). Le coureur de Soudal-Quick Step a lancé le sprint et s'est montré plus costaud que ses poursuivants pour s'imposer haut la main et retrouver le succès, deux mois après sa dernière victoire, sur la Classique du Mur de Grammont. Paul Penhoët (Groupama-FDJ United) a quant à lui fini 4^e.

Un retour en force pour Magnier, vainqueur pour la 7e fois cette saison mais qui sortait d'un Tour de Pologne frustrant. Il avait en effet terminé 2^{ème} des deux premières étapes derrière Jonathan Milan (Lidl-Trek), avant d'être déclassé lors de la 3^{ème} étape en raison d'un sprint irrégulier.

Les résultats de la Classique de Hambourg

Une bonne manière de se remettre en selle, alors que se profilent le Tour d'Allemagne mercredi puis la Bretagne Classic le 30 août.

43 %

Paul Magnier a remporté 43 % des courses auxquelles il a participé qui se sont achevées au sprint en 2026.

